



ACADÉMIE
DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sprechen Sie Deutsch ?

Dossier de presse – Année scolaire 2020-2021

"Deutschland und Frankreich : gemeinsam Grenzen überwinden France et Allemagne : ensemble, dépassons les frontières !"



Au collège Bayard de Charleville-Mézières (08), les élèves ont la possibilité de bénéficier d'un enseignement bi-culturel anglais/allemand.

Photo illustration dossier : L'école du 14 Juillet de Troyes (10) est l'une des 4 écoles de l'académie à avoir été labellisée « Elysée 2020 ». Les élèves peuvent y apprendre l'allemand dès la maternelle.

SOMMAIRE

ÉDITO	4
I/ APPRENDRE L'ALLEMAND DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE	6
UN ÉVEIL DÈS L'ÉCOLE MATERNELLE	6
Une approche plurielle des langues.....	6
Les écoles « Élysée 2020 ».....	6
UN APPRENTISSAGE PROPOSÉ À PARTIR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	7
Les classes biculturelles.....	7
La section internationale.....	7
II/ CONSOLIDER SES COMPÉTENCES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE	8
L'ALLEMAND, 3^E LANGUE LA PLUS PARLÉE	8
Au collège : LV1/LV2.....	8
Au lycée : LVA/LVB.....	8
APPROFONDIR L'ALLEMAND AU COLLÈGE	8
Les classes bilangues anglais/allemand.....	8
L'option « Langue et culture européenne ».....	9
La section biculturelle allemand.....	9
La section internationale allemand.....	9
UN PARCOURS RENFORCÉ AU LYCÉE	10
L'enseignement de spécialité allemand.....	10
La section Euro allemand.....	10
AbiBac, un enseignement binational.....	10
Le label « Euroscol » pour développer l'ouverture européenne.....	12
III/ FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES	13
L'ALLEMAGNE, PREMIÈRE DESTINATION DES VOYAGES SCOLAIRES	13
UNE MOBILITÉ FACILITÉE EN VOIE PROFESSIONNELLE	13
Réaliser ses périodes de formation en milieu professionnel en Allemagne.....	13
LES PROGRAMMES INDIVIDUELS	15
Sauzay.....	15
Voltaire.....	15
LA MOBILITÉ VIRTUELLE : ETWINNING POUR MENER DES ÉCHANGES À DISTANCE	16
IV/ PARTAGER AVEC LES ÉLÈVES LA PASSION DE L'ALLEMAND	17
DES PROFESSEURS ENGAGÉS	17
LES ASSISTANTS DE LANGUE AUX CÔTÉS DES ENSEIGNANTS	17
V/ PROMOUVOIR L'ALLEMAND AVEC NOS PARTENAIRES	18
LA RÉGION GRAND EST	18
LE PACTE ARDENNES	18
LA COOPÉRATION AVEC LES LÄNDER	18
L'OFAJ	19
PROTANDEM	19
LE GOETHE-INSTITUT	19

ÉDITO



Apprendre l'allemand est aujourd'hui un pari d'avenir.

Première langue maternelle parlée en Europe avec 100 millions de locuteurs natifs, l'allemand est une langue de culture et de civilisation et la langue de notre premier partenaire économique.

Apprendre l'allemand, c'est donc non seulement découvrir une langue riche, mais aussi s'ouvrir des horizons professionnels porteurs, en particulier pour les jeunes de notre région, si proche de l'Allemagne.

Chaque année, la journée franco-allemande du 22 janvier permet de mieux faire connaître, aux élèves et aux familles les atouts du choix de l'allemand comme langue vivante dans un parcours scolaire, les programmes d'échanges et de rencontres, les possibilités d'études et d'emploi dans les pays de langue

allemande.

Cette année, la journée franco-allemande a pour thème : « Deutschland und Frankreich : gemeinsam Grenzen überwinden / France et Allemagne : ensemble, dépassons les frontières ! »

Cette journée commémore, depuis 2003, le Traité de l'Élysée signé par le Président de la République française et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne le 22 janvier 1963, une ambition réaffirmée par le traité d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019 qui a pour vocation de renforcer les liens entre nos deux pays, en particulier en matière d'éducation.

Apprendre les langues vivantes constitue une richesse formidable pour les élèves, développant leurs connaissances et leurs compétences, et les ouvrant à l'Europe et au monde.

C'est également une priorité de l'École, mise en œuvre dans le cadre d'un ambitieux plan « Langues » qui vise à favoriser une exposition précoce aux langues et à utiliser toutes les ressources du numérique et de l'intelligence artificielle.

Ce dossier vous permettra ainsi de découvrir l'engagement de l'académie pour l'apprentissage de l'allemand.

Olivier Brandouy,

Recteur de l'académie de Reims



10 mesures pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères

1/2/3 ENCOURAGER UNE EXPOSITION PRÉCOCE ET RÉGULIÈRE

- Une langue vivante dès la maternelle
- Renforcer la présence d'assistants étrangers pour accompagner les professeurs des écoles
- Séances de 15 à 20 min par jour dans le 1^{er} degré à la rentrée 2020
- Expérimentation de modules de 45 min dans le 2^d degré depuis la rentrée 2019
- Apprentissage obligatoire de l'anglais en LV1, LV2 ou LV3

4 RENDRE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES PLUS STRUCTURÉ ET PROGRESSIF

- Ressources pédagogiques et guide pour l'enseignement des langues vivantes à la disposition des professeurs des écoles
- Vadémécum de l'enseignement en langues pour le développement des enseignements bilingues et internationaux dans les 1^{er} et 2^d degrés

5 UTILISER LES RESSOURCES DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Création d'un prix national de la pédagogie numérique
- Lancement d'un appel à projet, doté de 150 000 €, pour la création d'un programme de conversation numérique en langue étrangère
- Création d'un outil numérique interactif d'aide à la pratique de l'oral

6 INSCRIRE LE PARCOURS DES ÉLÈVES DANS UN CADRE DE RÉFÉRENCE EUROPÉEN

- Création d'un test de positionnement d'anglais en 3^e dès 2020.
- Attestation de langue au baccalauréat dès 2021
- Certification pour les élèves suivant un parcours renforcé en anglais, allemand ou espagnol

7/8 MIEUX ACCOMPAGNER LES PROFESSEURS EN FORMATION CONTINUE ET INITIALE

- Nouvelle épreuve optionnelle au concours des professeurs des écoles à partir de 2021
- Stage en responsabilité d'un semestre proposé dans un pays européen
- Doublement du nombre de professeurs qui partent en mobilité grâce à Erasmus+
- Possibilité de passer la certification complémentaire pour enseigner en langue étrangère en dehors de dispositifs spécifiques

9 MULTIPLIER ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS BILINGUES ET INTERNATIONAUX

- Création d'au moins une école bilingue dans une grande langue internationale dans chaque département en 2020
- Doublement des écoles bilingues dans les grandes langues internationales à l'horizon 2022
- Création d'un réseau d'établissements labellisés Euroscol (450 en 2019)
- Faire des établissements publics locaux d'enseignement international (EPLI) et des établissements Euroscol des centres régionaux de formation et de diffusion de pratiques d'enseignement et d'ouverture à l'international

10 CRÉATION D'UN BACCALAURÉAT FRANÇAIS INTERNATIONAL

- Pour promouvoir l'excellence du modèle éducatif français dans un contexte éducatif concurrentiel

I/ APPRENDRE L'ALLEMAND DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

UN ÉVEIL DÈS L'ÉCOLE MATERNELLE

Une approche plurielle des langues

Les approches plurielles des langues ont comme caractéristique de faire travailler les élèves simultanément sur plusieurs langues.

Notre académie s'est engagée de manière résolue dans le développement de l'éveil aux langues en maternelle pour faire découvrir aux élèves la richesse des langues étrangères et les aider à mieux comprendre comment fonctionne une langue. **70 écoles** sont actuellement **engagées** dans ce projet. L'ensemble des enseignants du 1^{er} degré ont bénéficié d'une formation à l'éveil à la diversité linguistique, certains ayant davantage mis l'accent sur l'allemand dans la mise en œuvre au sein de leur classe.

Les écoles « Élysée 2020 »

Encourager l'apprentissage de l'allemand dans le premier degré est également une priorité académique. Cela passe par le développement du réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues « Élysée 2020 ». Un enseignement en allemand renforcé et la mise en œuvre d'un partenariat pérenne avec un jardin d'enfants allemands comptent parmi les critères d'éligibilité.

Les **4 écoles maternelles** qui ont entrepris cette démarche ont toutes été **labellisées** en juin 2020 :

- École la Citadelle, Charleville-Mézières (08)
- École du 14 Juillet, Troyes (10)
- École Doulcet, Châlons-en-Champagne (51)
- École, Poissons (52).



L'école la Citadelle de Charleville-Mézières (08) assure ainsi une continuité de parcours puisque les élèves peuvent poursuivre l'apprentissage de l'allemand au collège Bayard, puis au lycée Monge. Dans cette école, les élèves reçoivent une sensibilisation à la langue allemande assurée par deux enseignants avec l'appui d'une assistante de langue, sur une durée de 30 minutes en maternelle à 1h30 en cours moyen.

Quatre nouvelles écoles ont candidaté. Elles participeront au séminaire de contact prévu en mai 2021 en Sarre :

- École, Messincourt (08)
- École La Noxe, Villenauxe (10)
- École Vallée Saint-Pierre, Châlons-en-Champagne (51)
- École Jean Macé, Chaumont (52).



Les élèves de l'école Doulcet de Châlons-en-Champagne (51) bénéficient d'un apprentissage de l'allemand dès la maternelle dans le cadre du dispositif « Élysée 2020 ».



Le 17 décembre 2020, l'école primaire de Poissons (52), dirigée par Alexandra Aubertot a été la première à recevoir la plaque «Élysée 2020» en présence du recteur Olivier Brandouy, de Bernard Adam, maire, d'Alain Malingrey, vice-président de la communauté de communes et de Michel Fonné, directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Dans cette école, l'équipe assure l'apprentissage de l'allemand aux élèves dès la maternelle par le biais d'activités ludiques.

UN APPRENTISSAGE PROPOSÉ À PARTIR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La pratique d'une langue vivante est obligatoire dès le CP. Elle représente en moyenne **une heure trente** par semaine pour les élèves de l'école élémentaire.

L'apprentissage de l'allemand dans le premier degré concerne environ **2600 élèves** de l'académie (2% des élèves). Il est assuré par des enseignants du premier degré ou par des professeurs de collège ou lycée qui interviennent dans les écoles. Il peut être enseigné selon la méthode d'enseignement EMILE (enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère).

Pour une meilleure continuité des apprentissages entre l'école élémentaire et le collège, les équipes enseignantes du premier et second degré sont amenées à travailler en commun sur les acquis des élèves avant leur entrée en 6e.

Les classes biculturelles

Plus de 30 écoles (1056 élèves concernés) proposent en CM1-CM2 un enseignement de deux langues (anglais/allemand) dans une approche comparée des langues en lien avec les autres disciplines.

La parenté de l'allemand et de l'anglais permet des rapprochements, des comparaisons sur le plan linguistique. L'enseignement a aussi un caractère ludique : les élèves découvrent les civilisations et cultures allemande et anglaise par différentes méthodes favorisant toujours l'expression.

Grâce aux classes biculturelles, l'enseignement de l'allemand a progressé dans l'académie, atteignant près de 4% aujourd'hui contre 0,48% en 2015/2016.



La section internationale

Depuis 1991, l'école élémentaire Jules Ferry de Châlons-en-Champagne (51) dispose d'une section internationale en allemand, permettant aux élèves de débiter, dès le CE2, un parcours spécifique qu'ils peuvent poursuivre au collège Perrot d'Ablancourt (voir page 9) puis au lycée Pierre Bayen, en section AbiBac (voir page 10).

Des cours en allemand peuvent être dispensés dans toutes les matières à raison de 4h en CE2, 5h en CM1 et 6h en CM2.

65 élèves suivent cet enseignement assuré par trois professeurs des écoles et une assistante de langue.

II/ CONSOLIDER SES COMPÉTENCES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

L'ALLEMAND, 3^E LANGUE LA PLUS PARLÉE

Au collège: LV1/LV2

50% des collèges de l'académie proposent l'allemand en LV1 dès la 6e et près de 90% des collèges proposent l'allemand en LV2.

À l'entrée en 6e, les élèves qui choisissent l'allemand le poursuivent jusqu'en 3e en LV1 à raison de 4 heures par semaine en 6e puis 3 heures par semaine les années suivantes.

À partir de la 5e, ils choisissent une seconde langue (LV2) enseignée 2 heures et demie par semaine.

Dans l'académie, **4700 collégiens ont choisi l'allemand en LV1** (7% des LV1), ils sont **10200 en LV2** (21% des LV2).

Au lycée: LVA/LVB

600 élèves apprennent l'allemand en LVA (1,3% des LVA) et **10000 en LVB** (30% des LVB).

En voie générale et technologique, en 2^{de}, les élèves choisissent deux langues vivantes obligatoires (LVA/LVB) dont le volume d'enseignement est globalisé.

Heures d'enseignement de l'allemand au lycée		
	Voie générale	Voie technologique
2 ^{de}	5h30	
1 ^{ère}	4h30	3h
3 ^{ème}	4h	3h

En voie professionnelle, le nombre d'heures de langues vivantes dépend de la spécialité professionnelle. 2 h par semaine est une durée indicative.

APPROFONDIR L'ALLEMAND AU COLLÈGE

Les classes bilangues anglais/allemand

Dans **74 collèges**, les classes bilangues permettent aux élèves de poursuivre l'apprentissage d'une 2e langue vivante dès la 6e avec pour objectif que chaque élève, à l'issue de sa scolarité, parle correctement deux langues étrangères. Cet apprentissage se fait dans le cadre des « enseignements facultatifs ».

Dans l'académie, **la moitié des collèges** proposent cet enseignement et **plus de 1500 élèves** sont concernés.

En classe bilangue, l'enseignement est de 6 heures hebdomadaires en 6e, selon une répartition propre à chaque établissement.

À partir de la 5e, l'élève devra indiquer laquelle des deux langues sera la LV1. Un choix important, car les horaires hebdomadaires ne sont pas les mêmes (3 heures pour la LV1 et 2h30 en LV2).

Dès 2021 les élèves qui suivent un parcours renforcé en allemand recevront une attestation et une certification.

L'option « Langue et culture européenne »

Au collège, dès la 4^e, les élèves peuvent bénéficier d'un enseignement facultatif de deux heures maximum en langue et culture européenne (LCE) allemand. Par exemple, sur les 3 heures d'histoire-géographie dispensées en classe de 4^e, 1h30 peut se faire en allemand. Ce modèle proche des sections européennes vise à renforcer la continuité collège-lycée.

10 collèges de l'académie proposent cette option :

- Collège Fred Scamaroni, Charleville-Mézières (08)
- Collège Bayard, Charleville-Mézières (08)
- Collège Marie-Hélène Cardot, Douzy (08)
- Collège Jules Leroux, Villers-Semeuse (08)
- Collège Jeanne Melin, Carignan (08)
- Collège de Signy L'Abbaye-Chaumont Porcien (08)
- Collège De la Villeneuve, Saint-André les Vergers (10)
- Collège Perrot-d'Ablancourt, Châlons-en-Champagne (51)
- Collège Notre-Dame, Reims (51)
- Collège Diderot, Langres (52).

La section biculturelle allemand

La section biculturelle permet aux collégiens de bénéficier, en plus d'une heure de co-intervention anglais/Allemand, de 3 heures d'allemand et de 3 heures d'anglais hebdomadaires et d'une heure de discipline non-linguistique (DNL). Dans l'académie, 4 établissements des Ardennes la proposent :

- Collège Bayard, Charleville-Mézières
- Collège Fred Scamaroni, Charleville-Mézières
- Collège Jules Leroux, Villers-Semeuse
- Collège Marie-Hélène Cardot, Douzy



Depuis la rentrée 2019, le collège Bayard de Charleville-Mézières (08) propose dès la 6^e l'option biculturelle anglais/allemand dans la continuité des enseignements dispensés à l'école maternelle et élémentaire.

Cela permet aux collégiens de bénéficier, en plus de cette heure de co-intervention anglais/Allemand, de 3 heures d'allemand et 3 heures d'anglais hebdomadaires et d'1 heure de discipline non linguistique (DNL) en SVT.

En 5^e, ils bénéficient de 3 heures par discipline et d'une heure de DNL en histoire-géographie, matière qu'ils suivaient déjà en 6^e.

28 élèves sont inscrits à ce dispositif.

La section internationale allemand

Elle permet, dès le collège, de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie.

En section internationale, une discipline non linguistique est enseignée à moitié en allemand en histoire-géographie-éducation civique et les élèves bénéficient d'un enseignement complémentaire de quatre heures (en plus des horaires de langue) en lettres allemand.

En troisième, les élèves de section internationale peuvent se présenter à la mention « option internationale » du diplôme national du brevet avec deux épreuves spécifiques (histoire-géographie et langue étrangère).

Dans l'académie de Reims, le collège Perrot d'Ablancourt de Châlons-en-Champagne (51) propose cette section.

UN PARCOURS RENFORCÉ AU LYCÉE

L'enseignement de spécialité allemand

La réforme du lycée général permet aux élèves de choisir des enseignements de spécialité (EDS).

En première et en terminale générale, la spécialité langues, littératures et cultures étrangères en allemand doit permettre aux élèves de parvenir progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de la culture germanophone. Elle prépare les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur et de leur future activité professionnelle, ainsi qu'à la mobilité.

Cet EDS permet aux élèves de découvrir l'histoire de la littérature allemande tout en révisant les grands chapitres de l'histoire des pays germanophones.

Pour les épreuves du baccalauréat, s'il est suivi uniquement en classe de première, cet EDS fait l'objet d'une évaluation orale de 20 minutes. Cette épreuve est complétée avec une partie écrite d'1h30 s'il est poursuivi en terminale.

Le volume d'enseignement est de 4h en première et de 6h en terminale.

15 élèves ont choisi cet EDS. Ils se répartissent entre **trois établissements** de l'académie :

- Lycée Pierre Bayle, Sedan (08)
- Lycée Chanzy, Charleville-Mézières (08)
- Lycée Chagall, Reims (51).

La section Euro allemand

Afin de consolider l'apprentissage des langues et dans une logique de continuité de parcours collège-lycée, l'académie de Reims développe des sections européennes dans les lycées.

Elles sont **accessibles à partir de la 2nde**. Ces classes permettent aux élèves d'acquérir un bon niveau de langues et l'obtention d'une mention européenne au baccalauréat (général, technologique ou professionnel).

À partir du lycée, ils suivent l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) dans cette langue.

Enfin, ils participent à des programmes d'échanges (*voir page 13*).

Notre académie compte 11 sections européennes en allemand dans les lycées, pour 643 élèves.

AbiBac, un enseignement binational

Parallèlement à l'offre de section européenne et de section internationale allemand, l'académie offre un dispositif d'enseignement binational, l'AbiBac.

L'AbiBac offre un **double avantage : la délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur** (son équivalent allemand) pour lequel une attestation est délivrée par l'établissement du Land partenaire de leur lycée.

Cette formation est préparée dans les lycées à section binationale « AbiBac ». Elle s'adresse à des élèves motivés, d'un bon niveau en langues, généralement issus d'une section européenne d'allemand en France ou d'une section bilingue de français en Allemagne.

Ce dispositif repose sur des partenariats entre établissements français et allemands permettant des échanges d'élèves et une coopération entre les enseignants pendant le cursus de formation.

L'enseignement est donné en allemand pour certaines disciplines à raison de 4 h en histoire-géographie, 4 h en allemand et 2 h en littérature germanophone. Ces deux disciplines se substituent à l'enseignement de la langue vivante A et à celle de la discipline non linguistique concernée.

À l'examen, ils passent **deux épreuves en allemand** : histoire-géographie et littérature allemande.

La section AbiBac est proposée au :

- Lycée Jean Jaurès, Reims (51)
- Lycée Pierre Bayen, Châlons en Champagne (51)
- Lycée Monge, Charleville-Mézières (08).



FAIRE PROGRESSER TOUS LES ÉLÈVES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Dès l'école maternelle

POUR LES ÉLÈVES

Apprentissage d'une 1^{re} langue vivante étrangère

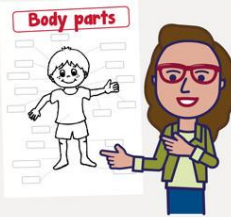


POUR LES PROFESSEURS

Prise en compte des compétences en langue étrangère dans le concours de recrutement de professeurs des écoles

À l'école élémentaire

Pratique de la 1^{re} langue 20 minutes tous les jours



Formations et ressources nouvelles, adaptées aux besoins des enseignants

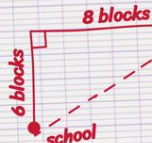
Au collège

Deux langues vivantes obligatoires dont l'anglais

Pratique quotidienne des deux langues

Possibilité de suivre une autre matière en langue étrangère

Pythagoras' theorem



En fin de 3^e, test de niveau en anglais gratuit

Possibilité d'enseigner sa discipline dans une autre langue que le français en passant une certification spécifique

Au lycée

3^e langue vivante possible

Parcours renforcés ou en spécialité pour les deux autres langues vivantes



Attestation de niveau dans toutes les langues étudiées transmise avec le diplôme du baccalauréat

Des établissements de référence dans toutes les académies

- ✓ Organisation de séminaires européens de formation
- ✓ Développement de la mobilité des élèves et des personnels
- ✓ Diffusion d'une culture de l'ouverture à l'international
- ✓ En réseau avec des établissements partenaires dans le monde



Le label « Euroscol » pour développer l'ouverture européenne

Le label national « Établissement Euroscol » permet de valoriser l'engagement des établissements (collèges et lycées) afin de développer l'ouverture européenne, la mobilité des élèves et l'enseignement des disciplines en partie en langue étrangère (anglais, espagnol, allemand...). Dans l'académie, **28 établissements ont ce label.**



Les trois derniers établissements à s'être vus décerner le label « Établissement Euroscol » et à proposer un enseignement en allemand sont :

- Collège Raymond Sirot, Gueux (51)
- Collège Paulette Billa, Tinquieux (51)
- Collège Les Franchises, Langres (52).

Pionnière en matière d'ouverture internationale, l'académie avait lancé, dès 2012, son propre label avec 59 établissements engagés qui, depuis, ont tous été intégrés au dispositif Euroscol et candidatent progressivement à la labellisation.

III/ FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES

L'ALLEMAGNE, PREMIÈRE DESTINATION DES VOYAGES SCOLAIRES

L'Allemagne est le premier pays de destination des voyages scolaires de l'académie et le pays avec lequel les établissements ont le plus de partenariats (près d'un quart des partenariats concernent l'Allemagne).

L'opportunité d'une mobilité européenne favorise l'ambition des jeunes, en particulier ceux issus des zones rurales. Ces voyages sont l'occasion d'une véritable découverte pour des certains élèves dont c'est souvent le premier voyage à l'étranger.

Les séjours durent une semaine en moyenne.

Pour la moitié, il s'agit d'échanges de groupe avec un accueil individuel assuré dans la famille du correspondant.

Tous les niveaux sont concernés mais plus principalement les collégiens (73%).

Chaque année, **4500 élèves de l'académie** bénéficient d'un voyage scolaire en Allemagne.

UNE MOBILITÉ FACILITÉE EN VOIE PROFESSIONNELLE

Réaliser ses périodes de formation en milieu professionnel en Allemagne

L'académie encourage la mobilité en particulier en lycée professionnel en incitant les élèves à valider les compétences acquises au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP) effectuée à l'étranger.

193 élèves et étudiants de la formation professionnelle ont ainsi effectué leur PFMP à l'étranger (bac pro et BTS) en 2019-2020 grâce à **Erasmus+** (le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport), notamment dans le cadre d'un projet de **consortium académique « L'excellence des filières industrielles à travers l'Allemagne et l'Europe »** qui rassemble actuellement **9 lycées professionnels** :

- Lycée Bazin, Charleville-Mézières (08)
- Lycée des métiers, Bazeilles (08)
- Lycée Jean-Baptiste Clément, Sedan (08)
- Lycée Gabriel Voisin, Troyes (10)
- Lycée François Ier, Vitry-le-François (51)
- Lycée Gustave Eiffel, Reims (51)
- Lycée Diderot, Langres (52)
- Lycée Saint-Exupéry, Saint-Dizier (52)
- Lycée Emile Baudot, Wassy (52)



Prochainement, **4 autres lycées** le rejoindront :

- Lycée Diderot, Romilly-sur-Seine (10)
- Lycée Arago, Reims (51)
- Lycée Brière, Reims (51)
- Lycée Jean-Baptiste La Salle, Reims (51).



Ils témoignent



Kylian ROUMY - 1ère MEI

Kylian Roumy, élève du lycée J.B. Clément de Sedan (08) : « Si j'ai choisi de faire un stage en Allemagne, c'est pour pouvoir apprendre une meilleure sonorité de la langue allemande et du vocabulaire, ce qui permettra plus tard, de communiquer plus facilement dans les entreprises allemandes ou dans des pays ayant des consonances germaniques. »

Luis Martins Lima, élève du lycée J.B. Clément de Sedan (08) : « J'ai choisi de participer à ce projet Erasmus en Allemagne pour approfondir mes connaissances dans le domaine et voir comment les usines allemandes fonctionnent. Pour mon CV, ça peut être un plus. »



MARTINS LIMA Luis - 1ère MEI

Focus sur les campus des métiers et des qualifications (CMQ) franco-allemand

Les CMQ regroupent des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional et soutenus par les collectivités et les entreprises, ils facilitent l'insertion des jeunes dans l'emploi et permettent aux entreprises d'embaucher des salariés « bien formés »

Ils témoignent de l'évolution en cours de la voie professionnelle en lien avec les besoins économiques des entreprises locales. Ils offrent aux jeunes des parcours de formation, des espaces d'innovations et d'échanges ainsi que des possibilités de mobilité à l'international.

Le lycée Bazin de Charleville-Mézières (08) a été retenu parmi 17 candidats au niveau national pour mener à bien un partenariat franco-allemand. Il est partie prenante du consortium académique Erasmus + « L'excellence des filières industrielles à travers l'Allemagne et l'Europe ». L'académie a ainsi créé un regroupement de lycées professionnels qui organise la mobilité des établissements, facilite les démarches et les recherches de financement. Ce projet prévoit **96 mobilités d'élèves et 50 de personnels** entre 2020 et 2022.

Un partenariat visant à mettre en place une équivalence de diplôme professionnel entre la France et l'Allemagne, particulièrement sur la fonderie et l'usinage est en cours d'étude.

LES PROGRAMMES INDIVIDUELS

Sauzay

Les élèves de 4^e, 3^e, 2nde et 1^{ère} peuvent effectuer un séjour linguistique en Allemagne au cours de leur scolarité. Ce séjour consiste à **passer trois mois dans une famille d'accueil** en 4^e et en 2nde. En retour, les élèves s'engagent à accueillir leur correspondant dans les mêmes conditions chez eux pendant l'année de 3^e et de 1^{ère}. Durant le séjour, chacun fréquente l'établissement scolaire de l'autre, pendant 6 semaines minimum.

Les élèves qui souhaitent participer doivent en faire la demande auprès de leur professeur d'allemand ou du chef d'établissement puis déposer un dossier au moins un mois avant la date de départ sur la plateforme de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) qui peut accorder une subvention.

L'académie s'appuie sur ses accords de coopération avec le Bade-Wurtemberg et la Basse-Saxe afin d'identifier des familles pour la majorité des candidats de l'académie. Les petites annonces publiées sur le site internet de l'OFAJ permettent également aux élèves d'identifier eux-mêmes une famille. Les établissements peuvent aussi s'appuyer sur leur établissement allemand partenaire pour accroître le nombre de participants.

80 élèves de l'académie sont engagés dans ce programme chaque année.



Elle témoigne



Annaëlle Camus, élève du lycée Saint-Exupéry de Saint-Dizier (52) : « Le 12 septembre 2020, je suis partie pour deux mois à Meppen, petite ville de Basse-Saxe, dans le cadre du programme Sauzay. Dans l'ensemble, j'ai passé un très bon séjour en Allemagne et cette expérience restera gravée dans ma mémoire. Je suis heureuse d'avoir participé au programme Brigitte Sauzay. Je le recommande aux élèves désireux de vivre une expérience assez unique dans ce contexte scolaire et en même temps d'améliorer leur niveau de langue allemande : ce genre d'occasion est rare, et, j'en suis maintenant certaine, très enrichissant. »

Voltaire

Ce programme permet aux élèves de 3^e ou 2nde de **séjourner 6 mois dans une famille d'accueil** en Allemagne, de mars à août. Les élèves s'engagent en retour à accueillir leur correspondant les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves sont scolarisés dans l'établissement de leur correspondant et se familiarisent ainsi avec le système scolaire allemand tout en partageant la vie de la famille d'accueil. Les dossiers doivent être déposés auprès de l'OFAJ.

Dans l'académie, entre 2 et 4 élèves bénéficient de ce dispositif chaque année.

LA MOBILITÉ VIRTUELLE : ETWINNING POUR MENER DES ÉCHANGES À DISTANCE

Cette plateforme européenne de mise en relation offre aux enseignants la possibilité d'entrer en contact de manière simple et sécurisée, afin de mener des projets interdisciplinaires d'échanges à distance, avec leurs élèves, à l'aide des outils numériques.

En se connectant sur cette plateforme, les écoles et établissements labellisés peuvent communiquer, coopérer, développer des projets et partager, intégrant ainsi une communauté d'apprentissage. eTwinning fait partie du programme européen **Erasmus+**.



L'académie de Reims est celle qui compte le plus d'écoles, collèges et lycées labellisés :

- 16 labels « qualité », dont 7 labels « européens » en 2019-2020
- 14 labels « eTwinning School » depuis la création du label en 2018.

Parmi les quelques 120 projets actifs, 30 impliquent un partenaire allemand.

Le **label « qualité »** est une reconnaissance de la qualité d'un projet, du travail collaboratif pédagogique et technique qui est mené au cours d'un projet eTwinning.

Le **label « européen »** est attribué à un nombre réduit de projets qui démontrent un niveau d'excellence remarquable en matière de créativité, de collaboration entre les classes, d'utilisation efficace des outils numériques.

Le **label « eTwinning School »** permet à une école ou un établissement scolaire d'affirmer son ouverture internationale en intégrant un réseau européen et d'être reconnu en tant qu'école ou établissement ayant développé une expertise ou une excellence dans les domaines suivants :

- pratique numérique, utilisation responsable d'internet,
- approches pédagogiques novatrices et créatives,
- promotion des pratiques d'apprentissage collaboratif avec le personnel et les élèves,
- promotion de la formation continue du personnel.

Les 14 écoles et établissements de l'académie labellisés « eTwinning School » :

- École de la Cachette, Nouzonville (08)
- Collège Charles Bruneau, Vireux-Wallerand (08)
- Lycée Gaspard Monge, Charleville-Mézières (08)
- Collège de la Villeneuve, Saint André les Vergers (10)
- Collège Édouard Herriot, Sainte-Savine (10)
- Collège Claude Nicolas Ledoux, Dormans (51)
- Lycée professionnel Gustave Eiffel, Reims (51)
- Collège François Legros, Reims (51)
- École maternelle de Sauvage, Saint Just Sauvage (51)
- Lycée polyvalent La Fontaine du Vé, Sézannes (51)
- Collège Paulette Billa, Tinquieux (51)
- École élémentaire Herriot, Chaumont (52)
- Lycée professionnel Emile Baudot, Wassy (52)
- École primaire Camille Claudel, Wassy (52).



Zoom sur deux projets e-Twinning :

- Le club Sciences, projet mené entre le collège Eva Thomé d'Attigny (08) et la Graf Anton Günther Schule à Oldenburg (Basse-Saxe)
- « Zeige mir wie du lebst »/« Montre-moi comment tu vis », projet mené entre le collège Salengro de Charleville (08) et la Möricke Realschule Mühlacker (Bade-Wurtemberg).

IV/ PARTAGER AVEC LES ÉLÈVES LA PASSION DE L'ALLEMAND

DES PROFESSEURS ENGAGÉS

Dans le 1^{er} et le 2nd degré, l'allemand est enseigné par des professeurs particulièrement motivés, qui ont à cœur de proposer un apprentissage ludique, innovant et attractif, de la maternelle au lycée.

Pour l'année scolaire 2020-2021, plus de 200 professeurs d'allemand enseignent dans les collèges et lycées de l'académie. Chaque année, **les besoins en enseignants d'allemand sont toujours plus importants** et l'académie recherche une dizaine de nouveaux professeurs.

Les personnels bénéficient d'un accompagnement pédagogique pour leurs projets. Des séminaires et stages leurs sont également proposés, ainsi que des formations au eTwinning, à l'éveil aux langues, à l'utilisation des outils numériques...

Des ressources sont mises à disposition des enseignants afin de les accompagner dans la mise en place d'échanges scolaires, de partenariats avec des écoles et établissements allemands.

LES ASSISTANTS DE LANGUE AUX CÔTÉS DES ENSEIGNANTS

Les assistants de langue sont accueillis lors d'un séminaire en octobre et bénéficient d'un suivi tout au long de leur séjour. Ils sont environ une cinquantaine cette année, et arrivent de manière décalée pour certains en fonction du contexte sanitaire. Cette année, 6 assistants germanophones ont rejoint l'académie. Ils viennent d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie.



Elles témoignent



Lisa Settari, 26 ans, intervient à Troyes (10) : « Je viens du Tyrol du Sud / Alto Adige, une région dans le nord de l'Italie avec une importante minorité germanophone dont je fais partie. Depuis octobre, je travaille comme assistante de langue dans deux écoles élémentaires et une école maternelle à Troyes. J'aime beaucoup l'interaction avec les élèves et les aspects créatifs de ce métier. J'ai déjà travaillé comme enseignante d'allemand pendant mes études de sciences politiques. Comme j'ai des intérêts bien différents, je n'ai pas encore choisi une voie professionnelle particulière mais je suis sûre de pouvoir dans tous les cas, profiter de mes expériences et compétences développées ici. »

Maria Fritsch intervient à Charleville-Mézières et Villers-Semeuse (08) : « Je viens d'Allemagne. Je fais des études de français et d'histoire à Dresde en Saxe pour devenir professeur. Je travaille à l'école primaire La Citadelle, au collège Fred Scamaroni à Charleville-Mézières et à l'école primaire Le Charme à Villers-Semeuse. J'ai tellement apprécié mon premier séjour l'année dernière que j'ai décidé de renouveler mon contrat. Je suis très heureuse de pouvoir travailler dans des écoles françaises pendant six mois supplémentaires. C'est l'occasion idéale non seulement pour améliorer ses compétences linguistiques, mais aussi pour travailler avec des élèves de différents âges et d'essayer différentes méthodes que je pourrai aussi utiliser dans ma future profession. »



V/ PROMOUVOIR L'ALLEMAND AVEC NOS PARTENAIRES

LA RÉGION GRAND EST



Fin septembre 2020, la Région Grand Est, l'académie de Reims et la Préfecture de Région ont signé une convention de partenariat pour conjuguer leurs efforts et faire de l'académie un espace multilingue d'excellence, en promouvant le plurilinguisme et en développant en particulier l'apprentissage de l'allemand.

Les actions envisagées visent :

- la formation et le recrutement de personnels qualifiés,
- le développement des partenariats et de la mobilité, notamment dans la voie professionnelle,
- l'apprentissage de l'allemand dès le plus jeune âge
- la mise en œuvre de parcours d'enseignement de l'allemand renforcé, notamment dans le cadre du pacte Ardennes.

LE PACTE ARDENNES



La promotion des langues vivantes en général, et de l'allemand en particulier, est un engagement fort pris par l'académie de Reims avec l'ensemble de ses partenaires dans le cadre du Pacte Ardennes, conclu en mars 2019.

Cet engagement s'est traduit par exemple par l'ouverture de deux classes biculturelles en collège.

LA COOPÉRATION AVEC LES LÄNDER



L'académie a signé deux accords de coopération bilatéraux avec la Basse-Saxe en 2006 et le Bade-Wurtemberg en 2003. Ces accords visent à favoriser la mobilité des élèves dans le cadre du programme Sauzay et des partenariats avec les écoles.

Un accord avec la Rhénanie-du-Nord-Westphalie en 2018 a permis le développement de partenariats entre lycées professionnels et Berufskollege allemands et l'organisation de PFMP.

L'académie développe également une riche coopération avec la Sarre qui concerne le champ de l'apprentissage précoce de l'allemand dans le 1^{er} degré, la labellisation des écoles maternelles Élysée 2020.

L'OFAJ



La journée découverte, mise en œuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) permet aux élèves de toutes les voies (générale et professionnelle), à partir de la 6e en France et de la 7e en Allemagne, de découvrir les entreprises du pays partenaire.

Les entreprises qui fonctionnent en coopération étroite avec l'Allemagne ouvrent leurs portes aux élèves pour leur donner un aperçu du monde du travail et les aider à prendre conscience de l'importance des compétences linguistiques et de la mobilité.

Partenaire essentiel de l'académie, l'OFAJ soutient chaque année plus de 8 000 programmes pour les 3 à 30 ans : échanges scolaires ou universitaires, stages obligatoires ou hors-cursus, rencontres sportives ou culturelles, projets d'engagement, cours de langue, offres d'emploi, formations interculturelles...

PROTANDEM



ProTandem subventionne et coordonne des échanges franco-allemands de jeunes et d'adultes en formation professionnelle depuis 1980 avec environ 3 000 participants par an répartis dans plus de 50 secteurs professionnels.

En 2017, Protandem a célébré son 100 000^e participant au programme d'échanges. L'agence bénéficie du soutien financier, du côté français, du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du Ministère du Travail et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et du côté allemand, du Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Elle est chargée, en leur nom, d'attribuer des subventions aux partenaires du programme d'échanges, de les conseiller et de les accompagner dans le cadre des mobilités.

LE GOETHE-INSTITUT



Le Goethe-Institut est l'institut culturel de la République fédérale d'Allemagne actif au niveau mondial. Grâce à lui, l'académie promeut la connaissance de la culture et de la langue allemande à l'étranger et peut proposer aux enseignants des formations linguistiques et culturelles.



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva
Attachée de presse du recteur
Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr